



DEPARTEMENT DE L'ISERE
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
38111 - CLAIX

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

ECHELLE : 1/10.000
MODIFIE LE : 12.06.2017

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
10.03.82	AR6	Champ de tir de Combre
19.08.82		Dépot de munitions. Ouvrage militaire. AP n°82.8233 du 23.11.1982.
06.02.02		Mise à jour pour la révision n°1 du PLU.
09.04.02	AR6	Mise à jour des servitudes Défense (révision n°1 du PLU-suite)
27.05.09		Mise à jour suite à l'arrêt du PLU.
	AC1	Mise à jour du PPM du Vieux Pont Lesdiguières (Délibération Conseil Municipal du 14.12.2007)
	AS1	Mise à jour des captages COMBE JARDIN, GARRETIERE, SAVOYERES.
	AR6	Mise à jour de la limite de zone dangereuse du champ de tir (approuvé par note de service n°29506 du 23.08.2002)
	A1	Suppression de la servitude A1 abrogée par la Loi d'Orientation Forestière de 2001.
02.06.17		Mise à jour suite arrêt du PLU.
	PM2	Mise à jour Ancien site industriel de la société PREZIOSO TECHNOLOR (A.P du 22.04.2011)
	AC3	Mise à jour Réserve Naturelle Régionale de Drac Aval dite des Isles du Drac (Délibération du Conseil Régional du 02.07.2009)
	I2	Mise à jour du périmètre des servitudes de la Chute de Drac Aval (A.P n°2007-09504 du 13.11.2007)
	PM1	Commune concernée par un R-111.3 valant Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles PPRNP (Arrêté du 17.01.1988)
	AS1	Suppression du captage privé BURDET, périmètres n'ayant pas vocation à être reportés sur le plan des SUP.
	PT1, PT2	Suppression des servitudes sans acte d'institution.

Légende

- AC1 Monument Historique
- AC1 Monument Historique : Périmètre Délimité des Abords
- AC2 Site Classé ou Inscrit
- AC3 Réserve Naturelle
- AR6 Champ de tir - Zone Dangereuse
- AS1 Captages
- AS1 Captages: Périmètre de Protection Immédiate
- AS1 Captages: Périmètre de Protection Rapprochée
- AS1 Captages: Périmètre de Protection Éloignée
- EL3 Halage et Marchepied
- I2 Aménagement Hydroélectrique: Périmètre des Servitudes
- I4 Lignes Haute Tension
- I5 Transport de Produits Chimiques
- INT1 Cimetière Voisinage
- PM2 Sites polluées (ancien site industriel)
- PT1 centre de réception (antenne)
- PT1 Protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 centre de réception (antenne)
- PT2 Protection contre les Obstacles
- PT3 réseau téléphonique enterré
- Limites Claix

